



## AVIS À LA POPULATION

La réunion du conseil municipal aura lieu en mairie le :

**Lundi 25 septembre 2017 à 19h00**

Ordre du jour :

- Présentation du rapport d'activité de la CCPM de l'année 2016
- Vote du compte administratif
- Convention entre l'Etat et la commune pour la télétransmission des actes légaux
- Nomination de mandataires pour la régie animation
- Adhésion de la commune de Moret sur Loing / Orvanne au SDESM
- Modification des statuts de la CCPM pour la prise en compte de la compétence GEMAPI
- Demande d'exonération de la TEOM pour Brico Dépôt
- Reprise de concessions funéraires en état d'abandon

Denis MIGUET,

Maire.